

royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

CIBLE

Désaveu

Lorsqu'il fut nommé ministre de l'Intérieur pendant la guerre du Golfe, M. Philippe Marchand atteignit son niveau d'incompétence.

On le vit bien lors de la répression scandaleuse d'une manifestation d'infirmières à l'automne dernier.

Incompétent dans l'exercice de ses tâches politiques et administratives, M. Marchand porte une responsabilité plus lourde qu'on ne le dit dans le déclenchement de l'affaire Habache.

Incompétent dans le domaine juridique, M. Marchand a subi le cinglant désaveu du Conseil Constitutionnel : son amendement sur les zones de transit a été déclaré contraire à la Constitution en raison de la durée excessive du « placement » des étrangers dans ces zones, et de l'absence de toute intervention de l'autorité judiciaire qui est gardienne de la liberté individuelle.

La France reste un Etat de droit. Mais M. Marchand devrait partir : il n'a que trop nui.

Y a-t-il un royalisme de gauche ?

(p.12)



Le conflit de la mosquée (p. 3)



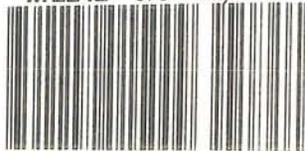
Interdire Le Pen ?

(p.3)

Chantal de France : Le souci de servir

(p.6/7)

M 2242 - 575 - 15,00 F



LES ANIMAUX ET LES HOMMES

La chronique de Sylvie Fernoy dans le N° 567 de *Royaliste* me semble ambiguë et injuste. La position de *Royaliste* envers les "Verts" est certes défendable. La captation des idées écologiques par Le Pen et d'autres partis en vue des élections est également mal venue. Ce qui est plus discutable c'est l'amalgame que fait S. Fernoy entre les partis écologiques et l'écologie. Elle semble considérer le combat pour la défense des espèces animales comme incompatible avec la défense des droits de l'homme et la justice sociale. Qui plus est, sa dernière phrase sur la prétendue priorité donnée par certains aux espèces animales sur les races humaines et son assimilation aux déclarations de Mein Kampf est plus qu'injuste, elle est ridicule.

"Protéger par un même combat les espèces animales et les races humaines", même prononcé par un porte-parole de Le Pen, est non seulement une option entre d'autres, c'est une nécessité vitale pour l'homme. Si on ne conserve pas les forêts équatoriales, si on continue de détruire les espèces animales au rythme où on le fait depuis des décennies, de réduire les bêtes sauvages à la vie dans des zoos en appauvrissant leur capital génétique (éléphants, singes, dauphins, oiseaux exotiques, etc.), si l'homme n'est pas capable d'arrêter le massacre de la planète où il faisait si bon vivre autrefois, c'est la race humaine elle-même qui déperira. Car tout se tient dans la nature. L'équilibre des espèces, y compris l'homme, est indispensable. Si on détruit un maillon de la chaîne, l'ensemble s'écroule et des civilisations disparaissent. Les espèces autrefois considérées comme nuisibles : petits carnivores de nos régions ou rapaces qui se nourrissent des rongeurs, fléaux des moissons, les loups du Canada qui détruisent les caribous malades ou en surnombre, ont acquis à présent leurs titres de noblesse... au point qu'on réintroduit nombre d'entre eux dans les zones où ils vivaient autrefois. Le "veau aux hormones" qui ne tient pas debout dans son étroite prison est d'une bien maigre valeur nutritive, il est même nocif. Les saumons incriminés dans l'article ne remontent plus nos rivières, de même que les aloses de la Loire dont nous nous régaliions quand j'étais enfant. Même si les pratiques destructrices actuelles ne sont pas atteintes directement à la vie, elles aboutissent à un appauvrissement, à une uniformisation.

Les écologistes ne sont pas tous de doux illuminés. On les rencontre même dans deux groupes professionnels renommés pour avoir bien les pieds sur terre : des scientifiques de haut rang, des chercheurs en laboratoires (Pr. Etienne Wolf, Pr. Alfred Kastler, etc.) ou sur le terrain (Pr. Théodore Monod, Pr. Pierre Pfeffer, du Muséum National d'Histoire Naturelle), etc. Le deuxième groupe est celui de la base, des agriculteurs, victimes eux-mêmes des procédés de l'agriculture classique, qui ont transformé, avec beaucoup de courage, leur exploitation en suivant les méthodes de la biologie.

Je ne parlerai que pour mémoire des raisons éthiques, qui conduisent l'homme à respecter toutes les créatures et à ne pas causer de souffrances inutiles. C'est ainsi qu'il se respecte lui-même.

Le but de *Royaliste* n'est pas de discuter de tels sujets, me direz-vous. Et pourquoi non, quand il s'agit de la dignité de l'homme et de sa survie, auxquelles un roi doit être sensible.

C'est pourquoi je me permets de vous soumettre ces quelques critiques, qui ne visent que l'article de Sylvie Fernoy.

H. P.-B. (Isère)

JE NE SUIS PAS (pas encore ?) ROYALISTE

Je trouve *Royaliste* extrêmement intéressant, très ouvert, et partage la grande majorité de vos idées. "La grande majorité", mais pas la totalité. Je ne suis pas royaliste. Il est vrai que la monarchie est un symbole d'unité et que les pays scandinaves, la Belgique ou le Royaume-Uni, démontrent qu'elle n'est nullement incompatible avec la démocratie, l'Espagne prouvant même qu'elle peut permettre de la rétablir. Il est à noter que dans tous ces pays, toutefois, le monarque ne possède pas, au moins en fait, le pouvoir exécutif, contrairement au président de la République française. Par ailleurs, je n'aime pas l'idée d'un être destiné à régner, "de par" sa seule naissance. A cause de ce désaccord actuel sur un des points fondamentaux de votre action, je ne m'abonne pas actuellement à *Royaliste* et ne peux adhérer à la NAR.

Cela étant, je partage vos idées sur la capitulation des socialistes (ou du moins du P.S.) devant le libéralisme, sur le racisme et la montée de la xénophobie à l'opposé des traditions françaises, sur la dérive de la "droite classique" et plus généralement de la classe politique toute entière, et j'ai beaucoup apprécié l'article "Si on avait gagné", à propos de Tapie et de l'OM (j'avais, bien sûr, été choqué par les propos de P. Mauroy sur les victoires de l'OM bonnes pour la majorité présidentielle). J'apprécie aussi votre ouverture et votre tolérance.

J'avais à deux reprises rencontré et bavardé avec des militants lors d'"actions" de la NAR au marché Grenelle, avant l'été. J'aimerais être informé de vos passages sur ce marché, et pou-

voir rediscuter. Je suis souvent intéressé par les thèmes des "Mercredis de la NAR", mais n'ai malheureusement pas pu m'y rendre jusqu'à présent. Par ailleurs, je serais heureux de vous aider à l'occasion (dans la mesure de mes disponibilités) pour des actions à caractère royaliste non-prédominant (type tracts anti-F.N.), ou, sur le marché Grenelle, pour faire nombre face au FN par exemple.

Je suis un ancien (démissionnaire depuis un an) militant socialiste, et votre mouvement est de loin celui que j'ai trouvé le plus proche de mes idées depuis ma démission du P.S., royalisme exclu.

S.P. (Paris)

QUE FALLAIT-IL FAIRE DE GEORGES HABACHE ?

« Ils sont tous fous. Ils n'ont pas de sens politique. Ils n'ont pensé qu'à l'humainitaire. » Tels sont les propos confiés par François Mitterrand à quelques journalistes, de retour de l'Etat d'Oman.

Ils n'ont pas de sens politique, cette phrase du président de la République résume bien le problème fondamental de cette affaire. Bien sûr, plusieurs facteurs sont en jeu : la diplomatie, la médiatisation des actions terroristes de Georges Habache, la tournure politicienne de l'événement, cette affaire coïncidant avec un contexte fort difficile pour le gouvernement. Enfin, la Justice prend de plus en plus de liberté par rapport aux pouvoirs publics, depuis notamment l'affaire Urba.

Pourtant, quelle que soit la pertinence de ces facteurs, il n'en demeure pas moins que le fond de l'affaire est d'ordre éthique.

Que peut signifier : « Ils n'ont pas de sens politique, ils n'ont pensé qu'à l'humainitaire. » ? Par cette affirmation, il semble manifestement que soit segmentée deux réalités : le politique, appartenant à la raison d'Etat, l'humanitaire, relevant de la noblesse d'un acte éthique, quelque soit la couleur de peau et les convictions de l'intéressé.

Cette affaire n'illustre-t-elle pas la triste séparation entre morale et politique ? Ainsi, il devient très difficile de savoir qui l'on a voulu soigner, ou qui en a le droit ? Georges Habache ou le terroriste ?

Dans cette affaire, les Droits de l'Homme en prennent un sérieux coup quant à leur fondement philosophico-moral. Au risque de scandaliser mes amis et mes confrères, je ne peux m'empêcher de penser que Georges Habache est un homme et qu'il a droit à la santé. Oui, il a droit à la dignité, fut-il un criminel !

Ou alors, il n'est pas ou n'est plus un homme, si toutefois nous avons fait le choix d'abandonner notre tradition juridique-éthique des Droits de l'Homme. Pourtant, le reconnaître comme tel, ne nous interdit pas de juger le criminel Georges Habache : le militant palestinien « n'épuise pas » l'homme, l'homme ne désresponsabilise pas le militant, coupable de crimes.

Cette distinction justifie ma position éthique et à mon sens celle-ci contribue à réarticuler plus concrètement l'Éthique et le Politique.

En effet, pourquoi les politiques seraient-ils fatalement les « portes drapeaux » d'une conception de l'éthique réduite au plan de la responsabilité ? Pourquoi seraient-ils aussi fatale que nos « humanistes » soient les chantres d'une conception idéaliste, d'une éthique de conviction ?

Quand le président Mitterrand dit qu'ils n'ont pas de sens politique - peut-être alors interprété autrement qu'en terme de « raison d'Etat », la conscience humanitaire ne peut sérieusement faire feu de tout bois des implications politiques de leurs décisions. Leur éthique de conviction, au nom du droit à la santé, ne peut se séparer d'une éthique de la responsabilité et de la décision. En conséquence, la conscience humanitaire doit se faire conscience éthique et politique.

Inversement, si nos hommes politiques sont effectivement responsables devant le peuple souverain, à eux de rappeler que l'idéal éthique des Droits de l'Homme a quelque chance d'être respecté pour tous (victimes et criminels) si leur responsabilité ne se laisse pas réduire à des normes diplomatiques et politiques, pour ne pas dire médiatiques.

Que les Français victimes des actions terroristes de Georges Habache soient scandalisés par la décision de quatre hauts fonctionnaires de l'Etat, nous ne pouvons que les comprendre. Mais c'est alors à la classe politique, aux journalistes, d'expliquer, d'informer au second degré : dire la vérité est un acte de morale politique (ou publique) qui consiste en l'occurrence à ne pas réduire la politique à un « drame psychomédiatique ».

En ces temps de sinistrose, il est plus que jamais souhaitable de se rappeler la visée éthique fondamentale du politique : unité, paix, justice, bien commun. Mais, paraît-il que nous vivons la fin des idées et des utopies... Alors que idéologies et des utopies... Alors que faut-il faire de Georges Habache ? Pardonnez-moi de la partialité de la question, il aurait peut-être mieux valu la poser autrement : Que faut-il faire de la politique ?

F. B. (Paris)

Nationalpop'

Les pièges de la violence

Face aux violences qui marquent ses réunions, Le Pen national a beau jeu de crier au complot. Qu'il se rassure : ce n'est que le complot de la connerie militante.

On ne compte plus les villes où des salles ont été refusées au Front national et où des réunions de l'organisation national-populiste ont été attaquées par des groupes extrémistes. Faut-il applaudir des deux mains, ou se joindre aux manieurs de barres de fer ? Il importe au contraire de dénoncer une stratégie idiote, conçue au mépris des principes élémentaires de la démocratie.

Déjà, en octobre 1990, nous avons vivement protesté ici-même contre une pétition qui visait à faire interdire une réunion que le Front national devait tenir à Bagatelle. Notre argumentation n'a pas changé, et il faut la reprendre alors que les refus de salles se multiplient :

- ou bien le Front national contrevient à la loi par son existence même et par ses méthodes, et il doit être interdit. C'est là une décision qui relève du gouvernement et qui est soumise au contrôle du Conseil d'Etat. Le fait est que cette décision n'a pas été prise, ni même sérieusement envisagée.

- ou bien le Front national est une organisation qui est dans la légalité et sa liberté d'expression doit être reconnue, au même titre et dans les mêmes conditions que la liberté des autres organisations. Notamment, le droit de réunion doit être garanti par les autorités municipales - à moins de menaces sérieuses sur l'ordre public. Quant aux délits qui peuvent être commis pendant ces réunions (injures racistes etc.) c'est aux tribunaux qu'il appartient d'en juger.

Dès lors qu'on entre dans la logique de la violence contre une organisation légale, celle-ci peut à bon droit accuser ses adversaires de complot contre la démocratie et d'atteinte aux



libertés publiques, surtout si ces violences sont commises en période de campagne électorale. Tel est le premier piège, dans lequel sont tombés les partisans des méthodes musclées

Le second piège, stratégique, est non moins visible. Souvenons-nous que les attaques de réunions du Front national ont commencé dès la première campagne électorale de J.-M. Le Pen et qu'elles ont eu comme effet attendu de transformer le Front national en victime. Souvent répétée, et systématisée cette année, cette même attitude produit inmanquablement les mêmes conséquences : celui qu'on veut empêcher de parler recueille toujours l'intérêt et/ou la sympathie du public. Il faut dire et répéter qu'aucune violence n'entravera l'ascension du national-populisme et que les dirigeants du Front national sont trop intelligents pour répondre aux provocations.

La lutte contre le lepénisme est politique, économique, sociale, militante assurément. Mais certainement pas « militaire ».

Sylvie FERNOY

Cumul

Deux conflits pour une mosquée

L'affaire de la Mosquée de Paris concerne à la fois la souveraineté de notre pays et la représentation des musulmans de France.

À la fin des années quatre-vingt, l'Elysée et le ministre de l'Intérieur (Pierre Joxe) décidèrent de tirer deux conséquences d'un état de fait : la religion islamique étant la deuxième de notre pays, il importait qu'elle soit, comme les autres, animée par des religieux français et représentée par des musulmans français sans que pour autant les musulmans immigrés se sentent exclus. Par là, le pouvoir politique souhaitait accélérer le processus d'intégration sur un point important, éviter les ingérences étrangères (algérienne en ce qui concerne la Mosquée de Paris, saoudienne quant au financement des nouvelles mosquées), et empêcher que l'expression religieuse musulmane soit confisquée par des minorités intégristes (une poignée de Pakistanais fit recette dans les médias lors de l'affaire Rushdie).

Après bien des difficultés tenant à la grande diversité des associations et des groupes musulmans de notre pays, Pierre Joxe parvint à créer en 1990 le CORIF (Conseil de réflexion sur l'Islam en France) dans l'espoir que cette organisation modeste parviendrait progressivement à acquérir une pleine légitimité et l'autorité nécessaire. C'est dans cette conjoncture qu'a éclaté l'affaire de la Mosquée de Paris. Créée en 1922 par le royaliste Lyautey et par le radical Herriot en hommage aux musulmans tués pendant la grande guerre, cette mosquée est gérée selon des statuts de droit français qui avait été déposés à la préfecture d'Alger. Lors de l'indépendance le siège de l'association gestionnaire fut transféré à Paris, et le recteur Si Hamza Boubakeur, nommé par Guy Mollet en 1957, très favora-

ble à l'Algérie française, resta en poste jusqu'en 1982. Très simple jusqu'à cette date, la situation se complique lorsque Si Hamza décide, en modifiant un article des statuts, de confier à l'Algérie la gestion de la Mosquée de Paris : l'Algérien Cheik Abbas devient donc recteur en 1982 et c'est le chirurgien algérois Tedjini Haddam qui lui succède en 1989. Les autorités françaises n'ont pas leur mot à dire sur ces nominations, décidées par Si Hamza, toujours présent à la tête de l'association gestionnaire, et par le gouvernement algérien.

La crise éclate lorsque le recteur Haddam entre au Haut Comité d'Etat algérien créé en janvier dernier. A juste titre, le CORIF souligne l'incompatibilité des fonctions religieuses exercées à Paris et des fonctions gouvernementales exercées à l'étranger, exclut M. Haddam de ses rangs et, constatant la vacance du rectorat, présente la candidature du français Yacoub Roty. Suit une période confuse, qui voit M. Haddam promettre sa démission du Haut Conseil d'Etat, puis décider de conserver ses doubles fonctions. Cette situation, qui est contraire à la souveraineté française, au principe de laïcité et aux objectifs de la politique d'intégration ne saurait être plus longtemps tolérée. La direction de la Mosquée de Paris doit être assurée par un musulman français, désigné par le conseil qui représente l'Islam en France. Le moment est venu d'une indispensable clarification.

Yves LANDEVENNEC

Aidez nous, en vous abonnant !

royaliste

SOMMAIRE : p. 2 : Courrier des lecteurs - p. 3 : Les pièges de la violence - Deux conflits pour une mosquée - p. 4 : Oeuvres d'art en péril - p. 5 : Ne tirez pas sur le pianiste - 6/7 : Princesse Chantal de France - p. 8 : L'Histoire sans fin - p. 9 : La fin de l'Histoire - p. 10 : Souvenir, souvenir - Léon Daudet - Retour des héros - p. 11 : Action royaliste - p. 12 : Sommes nous de gauche ?

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
☎(1) 42.97.42.57
Dir. de la publication : Yvan AUMONT
Comm. parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (100 F), six mois (185 F), un an (270 F), de soutien (500F)*

NOM : Prénom : (*) Encadrez la formule de votre choix

Adresse :

Profession : Date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Oeuvres d'Art en péril

La France possède, par rapport à ses partenaires, une particularité : les ventes publiques ne peuvent être effectuées que par des commissaires-priseurs qui en ont le monopole (1). Cette spécificité n'est pas négligeable dans la mesure où le marché de l'art en France, représentait environ, en 1990, vingt milliards de Francs (il s'agit ici du marché « officiel », le « clandestin » étant estimé au même montant). Ce chiffre d'affaires se répartissait à peu près à égalité entre les marchands et les ventes publiques. C'est dire que ce monopole, qui empêche les grandes maisons comme Sotheby's et Christie's de « tenir le marteau » chez nous n'est pas négligeable.

En théorie, le marché unique s'oppose à tout monopole. Une disposition du traité de Rome prévoit cependant des exceptions. Les Commissaires-priseurs, relevant de l'État en tant qu'officiers ministériels, pourraient en bénéficier. D'autant plus que les ressortissants de la Communauté peuvent désormais accéder à la fonction dans les mêmes conditions que les nationaux. Un « coup de théâtre » s'est, de plus, produit récemment (2) : après avoir longtemps misé sur le « protectionnisme » Drouot accepterait implicitement que ses concurrents puissent procéder à des ventes aux enchères dans la capitale. Guy Loudmer, un « poids-lourd » de la profession, déclarait : « Je vous fiche mon billet que les premières ventes de Sotheby's et Christie's à Paris vont avoir lieu à l'automne ». Que retenir de cela ? Que les grosses études de Commissaires-priseurs français essaient d'atteindre la taille internationale pour résister à leurs concurrents étrangers. Mais une fois de plus, ce sont les « gros » qui, sous couvert d'unité européenne, survivront. Quant aux autres...

Autre source de problèmes : la

Jusqu'à présent, la signature de l'Acte unique européen ne semblait pas avoir mobilisé les acteurs du « marché » de l'art. Les dernières semaines témoignent d'une fébrilité, voire d'une précipitation, qui ne semblent pas de bon augure.

législation concernant la protection des oeuvres d'art. Une proposition de directive, s'appliquant aux échanges intercommunautaires dispose que « certaines catégories de biens culturels se trouvant illicitement sur le territoire d'un pays de la communauté devront être restituées à l'État membre d'origine ». Une proposition de règlement prévoit que « ces mêmes catégories seront soumises à une autorisation - reconnue par les douze - avant de pouvoir être exportées hors du territoire de la Communauté ». Ces deux dispositions visent à concilier des principes antinomiques : d'une part la libre circulation des biens culturels prévue non seulement par l'acte unique mais aussi par le traité de Rome, et d'autre part, la légitime protection des « trésors nationaux », déjà prévue par dérogation à la règle commune, dans l'article 36 du même traité de Rome.

Tout cela est bel et bon, mais il faut savoir de quelle situation nous parlons. Pour simplifier, les pays du sud de l'Europe, pauvres économiquement mais riches en trésors artistiques et archéologiques, sont logiquement « protectionnistes » et dotés de l'arsenal juridique et douanier qui s'impose. A titre d'exemple, en Grèce, les objets antérieurs à 1453 (chute de Byzance) n'appartiennent pas aux particuliers qui n'en ont, et ne peuvent en céder, que « l'usage » (l'exportation étant évidemment interdite). Les pays du Nord, riches et traditionnellement commerçants, sont en revanche extrêmement laxistes, l'Allemagne, par exemple, se con-



■ Verra-t-on les tableaux célèbres partir à l'étranger à cause de l'Acte unique ?

tente d'interdire l'exportation d'une liste très limitée - dressée par l'État - de biens culturels. La France, quant à elle, dispose de nombreux dispositifs de protection et d'un droit de préemption de l'État sur les objets présentés en ventes publiques ou destinés à l'exportation...

L'Acte unique soulève, parmi bien d'autres, de nombreux problèmes pour les biens culturels :
- la notion de « trésor national » présentant un intérêt historique ou archéologique n'est en aucune façon définie, et nous avons vu qu'elle varie considérablement d'un pays à l'autre.

- à partir du 1er janvier 1993, les pays de la communauté ne pourront plus

exercer de contrôle aux « frontières internes ». Ce fait est particulièrement grave dans la mesure où nous sommes loin d'une harmonisation des contrôles aux « frontières externes » où les pratiques sont fort disparates. - La notion de « seuil de valeur » en dessous duquel certains biens culturels pourront être exportés librement, est pratiquement retenue. Les autorités françaises, après y avoir été longtemps opposées, s'y sont malheureusement ralliées. L'Espagne et le Portugal, en revanche, résistent à juste titre. Un seuil peut-il avoir un sens pour un marché aussi sensible que celui de l'art dont les fluctuations sont importantes ?

- Enfin, certaines catégories de biens culturels ne bénéficient d'aucune restriction à l'exportation.

Ce ne sont là que quelques exemples et l'on n'en finirait pas d'énumérer les problèmes non résolus. Or, il y a quelques mois encore, les autorités comme les professionnels français jouaient sur l'immobilisme, comme s'ils considéraient que rien ne changerait à la date du 1er janvier 1993. Aujourd'hui, en revanche, en France et dans la Communauté, les séminaires succèdent aux colloques et l'on s'appête à légiférer dans la précipitation et l'incertitude pour mettre notre législation en accord avec la position de principe déterminée par l'Acte unique. Une telle hâte n'augure rien de bon.

Manifestement, dans ce domaine comme dans d'autres, on s'est engagé, au nom de l'idéologie libérale-échangiste européenne, sans mesurer les conséquences pratiques de notre signature.

Pierre CARINI

(1) sauf en Alsace et en Moselle où ce monopole est exercé par les notaires qui disposent d'une salle des ventes.

(2) AFP, Paris, 6 février 1992.

BREVES

■ **Suède** : Le roi Carl XVI Gustav, dans un communiqué officiel, a voulu manifester sa préoccupation face à l'émergence du racisme en Suède qui a déjà coûté la vie à plusieurs personnes. Dans son message, le souverain suédois exprime son inquiétude devant « la montée croissante de la xénophobie dans une société qui a toujours été considérée comme un exemple de liberté et de tolérance ». Ce communiqué diffusé par le palais royal de Stockholm a suscité une émotion d'autant plus forte que le roi prend rarement l'initiative d'un tel geste - c'est le troisième communiqué de son règne - tant il est soucieux de ne pas outrepasser des droits constitutionnels en se prononçant sur des sujets qui pourraient revêtir un caractère politique.

■ **Éthiopie** : Une foule considérable a assisté le 14 février dernier à l'exhumation de la dépouille mortelle du dernier empereur d'Éthiopie, le Négus Haïlé Sélassié. Depuis son décès mystérieux le 25 août 1975, le Négus reposait à trois mètres sous le bureau du colonel Mengistu, le dictateur éthiopien chassé du pouvoir en mai dernier. A l'initiative du Comité Moa Ambessa pour la restauration monarchique en Éthiopie, les restes du dernier empereur ont été exhumés et reposent désormais en l'église de la Sainte-Trinité à Addis Abeba. Le 23 juillet prochain, conformément aux traditions monarchiques éthiopiennes, la dépouille mortelle d'Haïlé Sélassié sera incinérée, le jour du centième anniversaire de sa naissance. Depuis Washington où il vit en exil, le fils de l'empereur, Amha Sélassié, 76 ans, a annoncé son intention de rentrer dans son pays afin d'y établir une monarchie constitutionnelle.

■ **Géorgie** : Les représentants du parti national démocratique et du Parti monarchique de Géorgie se sont rendus récemment en Espagne afin d'entamer des pourparlers avec la famille Bagration qui régna sur le trône de Tbilissi jusqu'en 1801. Guia Chanturia et Témur Zhorzholiani sont néanmoins confrontés au choix difficile d'un prétendant au trône. A l'héritier en titre George Bagration, 46 ans, ils semblent préférer son demi-frère Bagrat dont la mère Maria-Mercédès était une nièce du roi Alphonse XIII d'Espagne. En compétition il reste aussi Maria Paz, leur soeur, qui est le seul membre de la famille à parler le géorgien. Les hommes politiques géorgiens, avant de prendre position, souhaitent organiser un voyage de tous les membres de la dynastie à Tbilissi afin de rétablir le contact entre la famille royale et le peuple.

■ **France** : Le comte de Paris fait partie des différentes personnalités qui composent le « Comité pour l'achèvement des aménagements de la crypte et la mise en valeur de l'ossuaire royal » de Saint-Denis, placé sous le patronage d'Alain Decaux. Ce comité a obtenu du Ministère de la Culture l'assurance qu'une première tranche de travaux serait réalisée dans la basilique avant le bicentenaire de la mort de Louis XVI en 1993.

Ne tirez pas sur le pianiste !

La mise en accusation de « la vieille dame indigne » du Quai d'Orsay et de ses « petits messieurs » (les diplomates selon Mme Cresson) n'avait jamais reçu un tel gage - la révocation de son secrétaire général - depuis la création de cette fonction en 1915. Pour lui trouver un précédent, il faut remonter à la veille de l'instauration de la République il y a juste deux cents ans.

La République a toujours été en délicatesse avec les Affaires étrangères, regardant les diplomates comme une espèce à part, parce qu'ils traitent avec des étrangers plutôt qu'avec des nationaux, ont à connaître de causes qui ne sont pas les leurs et se tiennent éloignés de leur condition de citoyens et d'électeurs dans leur propre pays, mais aussi parce qu'ils se réfèrent à des usages et à des conventions qui ne sont pas ceux de la République mais d'un droit international qui lui est théoriquement supérieur ainsi qu'à une continuité opposable par l'Étranger à tous les régimes et à tous les gouvernements.

Sous la Révolution, les républicains n'ont donc eu de cesse de briser les cadres diplomatiques, les alliances et toutes les précautions. Il aura fallu le 10 mars 1792 la mise en accusation du ministre des Affaires étrangères, de Lessart, bientôt victime des massacres de septembre, la révocation des deux principaux commis, fidèles collaborateurs de Vergennes, Gérard et Hennin, pour que la guerre soit déclarée, le roi déchu et la république proclamée.

L'accusation est aussi constante que les faits sont têtus. On s'étonne aujourd'hui d'être encore piégé comme depuis le XVIIIème siècle par la question d'Orient. L'affaire Habache n'est que le dernier incident en date d'une longue suite d'affaires dont la crise des otages au Liban, l'affaire Gordji, mais aussi la BCCI et l'affaire Traboulsi qui avait déjà conduit à la démission un directeur

de cabinet chez Bérégovoy, furent les plus récents avatars. Pourquoi cette levantinisation (car elle inclut aussi des Israéliens), cette vulnérabilité cause de dégâts plus graves que n'ont jamais entraîné ni le lobby atlantique, le PCF ou la Cinquième colonne.

Sans qu'il soit besoin d'incriminer telle ou telle « politique arabe » ou « lobby juif », il faut voir qu'un monde qui devient de plus en plus complexe aggrave le conflit des opinions et des théories, ouvre la porte aux intrigues et aux intrigants et accroît dangereusement la zone d'ignorance. De là naît « le secret du roi » qui ne se serait pas perpétué par le seul désir de Louis XV de mener une politique personnelle, mais par la volonté de sauver la Pologne sans perdre l'alliance autrichienne et sans provoquer la Russie. « Superposition d'une diplomatie à une autre, surveillance d'une diplomatie par une autre » (1), elle échoua en 1722 avec le premier partage de la Pologne où se forgea la volonté de restauration diplomatique sous Louis XVI et Vergennes avant que la Révolution ne détruise ce bel ouvrage et précipite le second et plus grave partage de la Pologne de 1792.

On ne peut à la fois se plaindre du Quai d'Orsay et des réseaux parallèles ignorés de celui-ci et dont le secret protège la continuité de nos relations extérieures dont il a la garde. Tout recentrer sur le Quai est impossible ni même souhaitable, mais on ne s'improvise pas non plus diplomate. Croire que l'on peut plaquer sa vérité sur celle d'autrui est aussi illusoire que

de prétendre tromper l'adversaire avec ses propres armes sur son propre terrain. C'est ce qui différencie l'agent du diplomate. Il fut longtemps de mode de méconnaître cette spécificité. On reprochait le dilettantisme de celui qu'on voulait reconverter en VRP et on dévalorisait la compétence du généraliste d'un Orient désormais élargi aux dimensions du monde revenu au temps de Metternich qui le voyait commencer aux faubourgs de Vienne.

Cette remontée de l'Histoire qui devrait redorer le blason du Quai et le rapprocher des conseils du Prince comporte le risque de couper le roi de la nation. La tactique politicienne qui consiste à distinguer le chef de l'État de ses diplomates ne vise en réalité qu'à le séparer de la nation, à le mettre en cause comme gardien des intérêts de la France au-dehors. C'est la vieille tactique girondine qui va de mars à septembre 1792 mais aussi à la guerre avec le reste du monde. Aucun diplomate, aucun ministre des Affaires étrangères, aucun chef d'État, ne peut, à la longue gagner contre l'opinion. D'où la nécessité d'institutions qui préservent leur liberté de manoeuvre (dont le septennat), enfin d'une pédagogie de l'opinion : une opinion raciste et xénophobe, anti-islamique, voire anti-byzantine, comme au XVIIIème siècle jusqu'à 1919, antiautrichienne, est la condamnation de toute diplomatie, et c'est la guerre.

Yves LAMARCK

(1) Histoire de France de Jacques Bainville.

Pour tous vos achats de livres :

Utilisez notre « Service librairie » !

Chantal de France :

« Mon souci de servir le pays ... »

Mes chers Amis,

J'ai choisi de faire ma première déclaration publique devant vous parce que j'apprécie votre fidélité à la Maison de France et votre attachement aux valeurs qu'elle incarne. Je sais que cette fidélité est aujourd'hui vécue dans l'inquiétude, et je comprendrais que le doute puisse saisir certains d'entre vous si la situation demeurait inchangée.

Cette inquiétude est la mienne, et c'est ce doute que je veux dissiper.

Pendant trop longtemps, les disputes de la famille de France ont été le point de mire d'une partie de la population.

- Comme moi, vous vous souvenez avec tristesse certains communiqués de presse et des commentaires des journalistes.

- Comme moi, vous avez déploré ce spectacle de division au moment même où de nombreux Français attendaient un exemple vivant de l'unité.

- Comme moi, vous avez regretté que ces querelles brouillent les messages politiques que mon père adressait aux Français dans ses ouvrages, par ses prises de position et à l'occasion du Millénaire de la France.

Puis le tumulte a cessé. Et les réconciliations qui ont eu lieu nous permettaient d'espérer que la Maison de France reprendrait immédiatement sa tâche historique, pour le service de tous les Français. Mais le silence qui s'installe n'est pas celui de la paix retrouvée et de la préparation à l'exercice des responsabilités. Ce silence est lourd de toutes les ambiguïtés qui demeurent et de contradictions non résolues. Et malgré le souci de mon père quant à sa succession, ce silence pourrait être demain celui de l'absence.

Cette absence peut résulter d'une incertitude quant à l'action à entre-

prendre. Elle peut aussi provenir de l'attente hautaine d'un appel spontanément lancé par le peuple français. Elle signifierait, dans tous les cas, la disparition de la tradition des rois capétiens.

Cela, mes chers amis, je ne peux l'accepter.

Je n'accepte pas l'incertitude actuelle, et je ne me résigne pas au déclin annoncé.

Je n'accepte pas que nos valeurs morales et politiques soient un jour dilapidées dans des querelles stériles entre les héritiers du comte de Paris et dans les règlements de comptes entre membres des entourages.

Et je ne peux envisager que notre famille se réfugie dans un silence embarrassé, en espérant que le temps résoudra les problèmes. Ceux qui seraient tentés par cette attitude ne voient pas que les fidélités tiédissent, que les énergies se dispersent, et que nous marchons à grand pas vers le vide.

C'est pourquoi j'ai décidé, seule, de prendre la parole

Je prends la parole dans l'esprit de service qui est celui de la tradition capétienne. Je prends la parole dans le souvenir des enseignements de mon père. Je prends la parole parce que je veux que la tradition royale continue à exister dans la mémoire et dans la vie présente des Français. Je prends la parole, enfin, parce que j'espère que ma famille sera à nouveau associée directement au destin de notre pays.

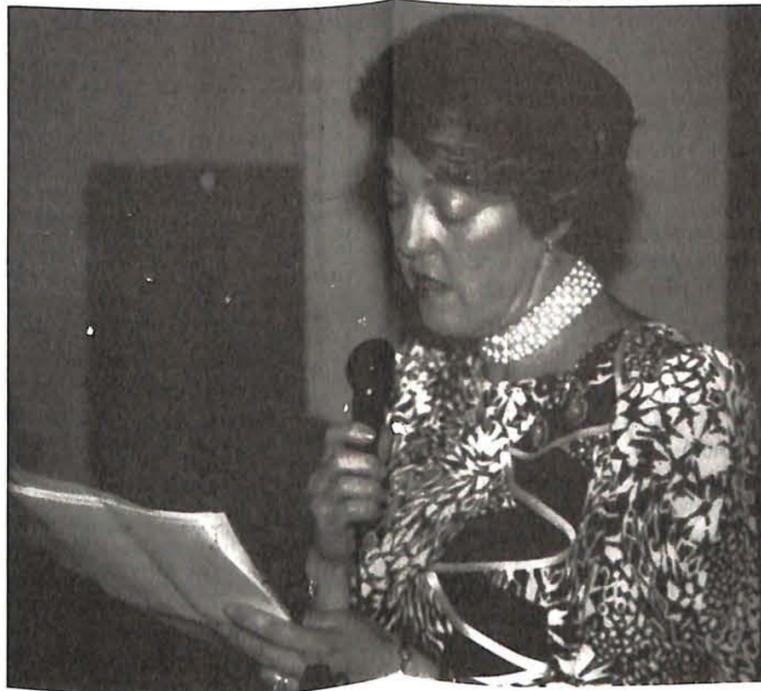
Mais je tiens, d'emblée, à dissiper les malentendus possibles. Une prise de parole n'est pas une prise de pouvoir. Je n'agis nullement contre le chef de la Maison de France, ni contre mon frère aîné, ni contre mon neveu Jean, dans l'indifférence ou le mépris des lois dynastiques, mais simplement pour porter témoignage. Ce témoignage n'est pas seulement des-

monde. Or que voyons-nous ?

Nous voyons que notre mémoire historique est trafiquée de cent manières, y compris et surtout par ceux qui se piquent de traditionalisme.

Nous voyons que la politique est rabaisée aux rivalités entre les personnes et aux affaires d'argent, dans l'oubli du service primordial de l'État.

Nous voyons que les citoyens se désespèrent de cette situation et se réfugient dans l'abstention ou dans des votes de pur défi.



tiné aux royalistes, et je ne viens pas prendre la tête d'une organisation. C'est en toute simplicité et en toute liberté que j'entends m'adresser aux Français de toutes croyances et de toutes opinions, selon les responsabilités qui incombent aux enfants du chef de la Maison de France et que ni mes frères ni mes soeurs ne semblent vouloir assumer.

Si j'ai décidé de prendre maintenant mes responsabilités, c'est qu'il y a urgence. La crise multiforme qui affecte les Français n'appelle pas seulement des réformes économiques et sociales, ou une meilleure distribution de l'argent public : cette crise exige une réponse politique, au sens le plus élevé du terme. La politique, c'est notre relation à l'histoire de France. La politique, c'est le rôle indispensable de l'État. La politique, c'est la participation des citoyens aux affaires publiques et c'est la destinée de notre nation, sa présence dans le

Nous voyons croître le doute sur l'identité même de notre pays, et augmenter l'angoisse au fur et à mesure des progrès de la construction européenne.

Je voudrais m'arrêter un moment sur cette double crise de confiance.

D'abord l'Europe. Il me semble que cette question a été mal posée depuis le début, et je ne m'étonne pas que les véritables enjeux européens soient aujourd'hui mal perçus.

Elle a été mal posée parce qu'on n'a cessé de parler d'économie, de technique, de directives et de règlements administratifs, alors que la coopération européenne ne pouvait être que le résultat de la concertation entre des États nationaux.

Elle a été mal posée parce que la construction européenne a été abusivement présentée comme un processus de dissolution des nations dans une organisation supranationale.

Elle a été mal posée, parce que la

communauté européenne dont on nous parlait était et demeure une moitié de l'Europe, qui nous faisait oublier cette autre moitié trop longtemps asservie et pourtant si vivante.

D'où trois conséquences dont nous n'avons pas fini de mesurer la portée :

- d'une part, la promesse d'une Europe intégrée dans son économie a été ressentie comme une menace pour nos entreprises, pour certaines professions, et par de nombreux Français - d'autre part, la marche vers l'union politique a été regardée comme une affaire lointaine et abstraite, ou bien éprouvée comme une perte d'identité nationale.

- enfin, les espoirs nés de la libération de l'Europe de l'Est sont peu à peu remplacés par de nouvelles craintes : celle d'une contagion de la violence, celle de l'arrivée massive d'immigrés fuyant la guerre civile et la misère. Mal connue, trop souvent oubliée, l'Europe centrale et orientale n'a cessé d'être mal aimée.

Il ne faudrait pas que les retrouvailles de l'Europe toute entière soient compromises par des craintes excessives ou par des engagements inconsidérés dans les affrontements civils qui déchirent les peuples et les nations situés plus à l'Est.

Il ne faudrait pas non plus que le débat sur la ratification du traité de Maastricht se perde dans des querelles dogmatiques entre les nationalistes et les cosmopolites, ou soit résorbé dans le traditionnel conflit entre la droite et la gauche.

Je veux prendre, quant à moi, le temps de la réflexion. Mais je tiens à faire dès à présent quelques observations de caractère général :

- En ce qui concerne la communauté des Douze, je me trouve dans un domaine familier et, pourquoi ne pas le dire, assez largement familial... Il serait absurde d'établir une hiérarchie entre les démocraties couronnées et celles qui ne le sont pas ; mais il serait non moins absurde de ne pas tenir compte du fait monarchique dans l'union politique qui s'est constituée.

Par leur simple présence, les rois et les reines de cette partie de l'Europe garantissent que, pour l'essentiel, l'identité collective ne sera pas affectée : ils sont eux-mêmes et aux yeux du peuple tout entier la mémoire vivante, l'histoire qui se fait, le

gage de l'indépendance et de l'unité. J'ajoute qu'ils pourraient être l'ultime sauvegarde de la démocratie menacée par l'extrémisme. Grâce à cette présence royale, la passion nationaliste trouve un frein, et d'éventuelles rêveries supranationales peuvent à nouveau s'ancrer dans la réalité. Si l'on veut donner un meilleur équilibre à la Communauté européenne, il faudra tenir le plus grand compte de ces reines et de ces rois qui humanisent le pouvoir, modèrent les passions contraires, et peuvent renforcer les liens entre les États-membres

des douze ou de la Confédération européenne, la France est appelée à jouer un rôle majeur sur le continent. Mais notre pays ne jouera pleinement ce rôle qu'à trois conditions :

- qu'il ne se divise pas contre lui-même,
- qu'il ait une claire conscience de sa mission historique,
- qu'il soit fidèle à ses valeurs fondamentales.

A tous égards, je dois exprimer mon inquiétude :

Je constate que le principe de l'unité nationale est contredit par les insultes que se lancent certains hom-

LE DINER DU 21 FEVRIER

Venus du Pays Basque ou de Normandie, de Bretagne ou de l'Est, sans oublier bien sûr les parisiens, une centaine de royalistes appartenant à divers mouvements ou de sympathisants de l'idée royale sont venus participer au dîner donné en l'honneur de S.A.R. la princesse Chantal de France. A la table présidée par la princesse, qui était accompagnée de son mari le baron François-Xavier Sambucy-de-Sorgue, avaient pris place le duc et la duchesse de Noailles, Bertrand Renouvin, directeur politique de *Royaliste*, Stéphane Bern, président de l'*Association des Amis de la Maison de France*, Régine Judicis, membre du comité directeur de la *NAR*, Bernard Bonnaves, secrétaire général de *La Restauration nationale* et Philippe Cailleux, président du Comité directeur de la *NAR*. Après son allocution, la princesse Chantal est allée de table en table saluer chacun des convives, manifestement heureuse de s'entretenir avec celles et ceux qui, de diverses manières, affirment leur fidélité à la Famille de France.

- Mais nous ne devons pas non plus négliger l'Europe toute entière, la grande Europe qui s'est réunie depuis trois ans. Elle a reconquis sa liberté, et nous devons l'aider à retrouver les principes de la justice. Elle est sortie de l'ordre figé que maintenait le système soviétique et nous devons l'aider à fonder paisiblement une société d'hommes libres. Or les sociétés du Centre et de l'Est ne sont libérées ni de la misère, ni de la violence, ni de l'injustice. Nous devons les aider à échapper à ce cycle meurtrier. Nous devons les aider à retrouver le chemin de la prospérité. Nous devons aider les peuples et les nations à surmonter leurs conflits. Aide économique et financière. Assistance diplomatique. Interventions humanitaires. Mais aussi solidarité politique avec les démocraties qui s'établissent, sans marquer de préférence particulière pour tel pays, tel groupe de pays ou telle fraction politique. Chaque minorité doit être protégée dans le cadre d'un État de droit, chaque pays doit être pleinement intégré dans le pacte de sécurité collective, chaque peuple et chaque nation doivent être pleinement associés au projet d'Europe confédérée dont la France a eu l'heureuse idée.

Qu'il s'agisse de la Communauté

mes politiques, par les violences que commettent de petits groupes d'extrême gauche et d'extrême droite, par la politique d'exclusion qui séduit beaucoup de Français.

Je constate que l'idéologie nationaliste qui s'affirme au grand jour est en train de falsifier notre histoire, de ruiner notre définition de la nation et de salir l'image de notre pays dans le monde. La France n'est plus la France sans le droit du sol, la France n'est plus la France si les populations d'Outre-mer sont considérées comme étrangères, la France n'est plus la France si les nouveaux Français sont voués à l'expulsion. La France n'est plus la France si son appartenance à la francophonie est sacrifiée à des critères de race et de religion.

Je constate que les valeurs démocratiques - celles de justice et de liberté - sont compromises par la corruption généralisée, par les restrictions au droit d'asile, par les comportements cyniques qui s'étalent au grand jour.

Rien n'est perdu cependant, si nous savons rester fidèles à nos principes, et si nous avons le courage de les exprimer.

suite en page 8 ➡

→ suite de la page 7

Comptez sur moi pour cette tâche civique. Ma vocation personnelle m'y pousse, et la tradition de ma famille me conduit. La Famille de France a l'habitude de l'accueil de l'étranger, ne serait-ce que par la politique des mariages dynastiques. Elle a pu mesurer, hélas, le coût moral et politique de l'expulsion de certaines communautés. Elle a vu s'affirmer, avec elle puis contre elle, l'idée démocratique et elle a favorisé, après 1814, son institution. Et même si elle a paru l'oublier parfois, elle sait depuis mille ans que la France est animée par la passion de la liberté.

Mes chers amis, je n'ai fait qu'effleurer quelques uns des sujets qui me préoccupent. J'ai surtout voulu vous dire le souci que j'ai de la France, et ma volonté de servir notre pays. Tel est l'exemple que m'a donné mon père, qui m'a appris aussi que la réflexion personnelle et l'attention à autrui devaient précéder toute intervention publique.

Il continuera d'en être ainsi. Nul ne sera exclu. Nul ne saurait l'être dès lors qu'il s'agit, selon notre tradition, d'associer des citoyens de toutes origines politiques, sociales et religieuses à la recherche du bien commun.

Mais qu'on n'attende pas de moi des propos léniants. La royauté et la France se sont construites en même temps selon un projet immense et rigoureux. Immense, parce que la liberté était en jeu. Rigoureux, parce que l'indépendance de l'État et la sûreté des Français imposaient une lutte permanente contre les féodalités et contre ce vieil esprit de guerre civile qui vient trop souvent nous habiter. Il ne peut y avoir de compromis sur la liberté des personnes, ni de concession à l'égard des fauteurs de violence sociale et politique, mais le témoignage et l'engagement en faveur de l'unité de la France tout entière.

Cet engagement est ma raison d'être. Et c'est ce témoignage que je vous demande, mes chers amis, en sachant déjà que vous lui donnerez la force de vos convictions et votre chère fidélité.

S.A.R. la princesse
Chantal de France

L'Histoire sans fin

Alors que soufflent les grands vents de l'histoire, les analyses d'André Fontaine peuvent sembler par trop conventionnelles. Et pourtant...

À u cœur des pires convulsions, il y a toujours des gens qui se soucient de calligraphie... La remarque, dont j'ai oublié l'auteur, paraît s'appliquer très exactement à l'ancien directeur du *Monde*, fin connaisseur des affaires étrangères et bon historien de celles-ci. Cher André Fontaine... On l'imagine s'asseyant à sa table de travail, impeccablement vêtu, jetant un regard serein sur des notes parfaitement classées, puis se mettant à écrire l'ouvrage nécessaire, selon le plan arrêté. Dehors, la tempête fait rage. Qu'importe. La tâche sera terminée à l'heure dite, quoi qu'il puisse arriver.

Après *L'Histoire de la Guerre froide* et tant d'autres livres, voici donc *L'un sans l'autre* (1) qui fera lui aussi référence. Titre remarquable, qui évoque cet empire américain soudain privé de son rival et la nouvelle donne internationale qui s'ensuit. En trois cent soixante pages l'état du monde est précisément décrit dans ses évolutions et ses ruptures, sans qu'aucune de ses régions ne soit négligée ni le moindre de ses principaux acteurs oublié. En compagnie d'André Fontaine, nous rencontrons Türgüt Ozal et Joseph Sununu, nous observons l'Inde et les deux Corées aussi précisément que l'Europe et les États-Unis, sans que la longueur du chemin parcouru soit jamais sacrifiée à la profondeur historique. Voici Périclès et Urbain II, Catherine II et Victoria... Vous avez peur de vous y perdre ou de confondre ? Vous trouverez la date exacte, la référence précise, la citation fidèle, l'anecdote éclairante et même l'histoire (juive) du cordonnier (russe) qui découvre en Israël la dure loi du marché.



C'est bien, c'est très bien - à tel point qu'on finit par ressentir une légère irritation. Trop de références sages, trop de prudence, trop de litotes, d'images qui frôlent parfois le cliché. Oui, certes, la Moldavie est « l'Alsace-Lorraine de la Roumanie » et on ne risque pas de forcer le trait en qualifiant ce folingue de Ghamsakouria de « fort autoritaire patron » de la Géorgie... On aimerait entendre les grondements de l'Histoire, assister en direct à la tragédie yougoslave, et qu'on nous fasse sentir, à Moscou ou à Minsk, le frémissement des ambitions, la noirceur des complots, la joie des libérations. Nous voudrions des portraits au vitriol, des analyses décapantes, des hypothèses hardies, une philosophie de l'histoire qui se fait ou mieux encore, quelques belles prophéties, deux ou trois colères et

une demi-douzaine de ces confidences qui campent un auteur au beau milieu du paysage historique - dans le genre « tandis que la nuit bucarestoise rougeoyait encore des feux de l'insurrection salvatrice, Petre (Roman) posa sa main sur mon épaule : cher André... ».

Mais André Fontaine n'est ni Hegel ni Bernard-Henri Lévy. Avec compétence et talent, il fait son métier d'historien du présent - si difficile en cette période de brusque mutation. Il ne raconte pas l'odyssée de la conscience ou celle de l'Esprit, et ne tente pas de faire prendre un gentil bavardage pour une nouvelle théorie. Ni visionnaire, ni instituteur auto-proclamé des peuples en quête de démocratie, l'auteur de *L'un sans l'autre* s'informe pour nous informer. Cela peut paraître terne. Mais sachez qu'il faut une solide culture, et beaucoup de travail pour rendre compte en quelques pages de la situation libanaise, de la dynamique japonaise, de l'enjeu européen... Il faut aussi un immense respect du lecteur pour lui offrir, sans rien laisser paraître de l'effort, ces calligraphies soignées qui peuvent parfois impatienter mais qui laissent entière la liberté de juger et de philosopher.

Somme toute, André Fontaine est un homme courtois, un observateur qui donne une idée de l'introuvable objectivité et un pédagogue né qui se tient éloigné de la foire médiatique où triomphent ces temps-ci les illusionnistes et les coupe-jarrets. Vous l'avez compris : André Fontaine est tout simplement un journaliste. Un grand journaliste qui sait, à la différence du brave Fukuyama, que l'histoire est tragique et qu'elle n'a pas de fin. Alors, à bonne distance, il prend le temps d'éclairer notre époque.

B. LA RICHARDAIS

(1) Fayard, 1991, Prix franco 138 F.

L'idéologie allemande

Selon les époques, ou l'air du temps, les titres des livres trouvent dans le public des échos différents. Il y a vingt ans, un ouvrage portant sur l'idéologie allemande évoquait inmanquablement un des grands textes de Marx - de ceux que l'on citait souvent et qu'on lisait parfois. Aujourd'hui, le titre choisi par Louis Dumont (1) fait spontanément penser à l'idéologie du peuple allemand, à ce mélange détonnant du nationalisme, du pangermanisme et du racisme qui semble ressurgir dans l'Europe libérée du soviétisme.

De fait, il s'agit bien du système d'idées et de valeurs qui a été élaboré outre-Rhin à l'époque moderne, donc depuis deux siècles, par des philosophes, des poètes et des écrivains allemands. A cet égard, Louis Dumont fait figure de précurseur du nécessaire retour sur les fondements de la culture allemande puisqu'il attirera notre attention, dès 1983, sur l'importance de la pensée de Johann Gottfried von Herder (1744-1803) dans la genèse d'un certain nationalisme (2). Mais ce philosophe romantique semblait appartenir à une époque révolue de l'histoire européenne et la relecture dumontienne avait été reçue sans émoi : une dissertation sur l'histoire des idées inscrite dans la problématique de l'individualisme, tout simplement.

LE RETOUR DE HERDER

O r voici que le vieil Herder fait un retour sombremenement triomphal dans l'actualité politique, sur fond de guerre civile yougoslave et de dissensions entre Tchèques et Slovaques, mais aussi dans l'édition puisqu'un choix de textes tirés de son oeuvre principale vient d'être publié dans une collection de poche (3). Qu'on ne nous dise pas que les idées sont faites par et pour les intellectuels, et qu'elles n'ont pas d'influence sur le cours de l'histoire ! La nostalgie identitaire qui marque l'Europe depuis une décennie, l'apologie de la différence culturelle, la définition de la nation selon la langue et l'ethnie et la violence qui s'ensuit, constituent bien des conséquences d'une philosophie de l'homme et de la société. Sans beaucoup grossir le trait, il est permis de considérer la sécession croate et la reconnaissance du nouvel État comme la seconde victoire de Herder et du romantisme allemand. Pourquoi la seconde ? Parce que, au 19^e et au 20^e siècles, le mouvement des nationalités se développa selon une doctrine ethno-linguistique qui reposait parfois sur un fondement historique (la Pologne, la Hongrie par exemple) mais qui pouvait aussi aboutir à l'invention de nations à partir de peuples intégrés dans un empire (les Croates) et de langues couchées par écrit par quelques érudits.

Quelle est en effet la philosophie herderienne de l'histoire ? Même présentés sous une forme allégée, on risque de se perdre dans les lourds développements historiques traversés de déclamations sentimentales sur la nature et de considérations anthropologiques pleines des préjugés du temps. Pour aller à l'essentiel, au risque de schématiser, on peut dire que Herder reste attaché à une conception de l'unité du genre humain mais se sépare de l'universalisme des Lumières et s'oppose notamment à Kant en postulant que le génie de chaque homme est le produit d'une éducation qui s'inscrit dans une culture particulière dont la langue est le principal vecteur - cette culture particulière étant déterminée par le milieu (climat) et par la tradition.

Il serait tout aussi imprudent de réduire les idées de Herder à une sorte de constat banalement sympathique, d'y voir la préfiguration directe de l'hitlérisme ou encore une sorte d'écologie à la façon d'Antoine Waechter. Il faut souligner que Herder est

chrétien : le monde est l'oeuvre du Créateur, et la Providence doit être remerciée « d'avoir rendu, par le moyen imparfait mais général du langage, les hommes plus semblables réellement l'un à l'autre que leur extérieur ne l'indique » (154). Ainsi, « le pauvre sauvage qui n'a vu qu'un petit nombre d'objets, et combiné que peu d'idées, procède, quand il les combine, de la même manière que le premier des philosophes » (153). Le racisme biologique et le néo-racisme culturel (différentialiste) se trouvent donc d'emblée récusés. Mais il est vrai que, par rapport à la philosophie universaliste, Herder privilégie l'enracinement des peuples dans une communauté de langue et de culture - le génie de la langue décidant d'une hiérarchie des nations dont l'Allemagne occuperait le sommet.

Si la pensée de Herder doit être saisie dans son intégralité (l'humanisme chrétien) et dans ses nuances, si notre philosophe romantique se montre hostile à tout messianisme allemand, du moins dans l'ordre temporel, on voit en le lisant tout le parti que les nationalistes et les pangermanistes ont pu tirer de ces pages lyriques.

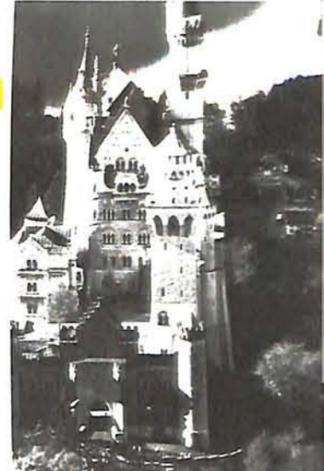
LE TEMPS DES TRIBUS ?

Nous avons pu mesurer les terribles effets du nationalisme ethnique et nous constatons à nouveau les inextricables conflits auxquels il conduit. Mais surtout, la leçon pratique qu'on a tirée de Herder demeure incompréhensible de ce côté-ci du Rhin et il y a lieu de confronter l'idéologie allemande et l'idéologie française - comme le fait Louis Dumont dans son dernier livre, et en prenant soin d'oublier les vaticinations que Bernard-Henri Lévy publia naguère sur les conceptions de la nation qui ont cours en France. Telle que l'analyse Dumont, l'idéologie allemande se caractérise par le primat de la totalité sur l'individu (holisme), par l'influence décisive de la Réforme et par la persistance de l'idée de souveraineté universelle héritée du Saint-Empire, alors que la France se définit par une souveraineté nationale limitée à un domaine, par la catholicité (qui fut gallicane...) et par la passion de la liberté. Ces traits, qui ne sont pas de caractère mais d'histoire, s'inscrivent dans deux philosophies antinomiques des rapports entre l'individu et la collectivité ou, plus précisément, entre la personne et l'universel : nous nous définissons essentiellement comme hommes et accidentellement comme Français, alors que la nationalité est pour un Allemand la condition essentielle de son appartenance à l'humanité.

Ayant posé cette contradiction majeure, Louis Dumont l'examine à travers la conception allemande de la culture et la retrouve dans les débats récurrents entre intellectuels français et allemands. Il est regrettable que ce livre savant soit fait de textes juxtaposés, qui font souhaiter une forte synthèse. Mais, en l'état, il éclaire fortement les enjeux de notre époque : ceux d'une construction européenne qui ne saurait négliger les malentendus franco-allemands et leurs contradictions philosophiques sous-jacentes, tant il est vrai que l'Europe se fera en composant des nations définies par l'histoire et le droit, et qu'elle éclatera en cent tribus guerrières si elle cède au délire ethniciant.

Jacques BLANGY

(1) Louis Dumont, *Homo Aequalis II, L'Idéologie allemande*, Gallimard, Bibl. des sciences humaines, 1991, prix franco 163 F.
(2) Louis Dumont, *Essais sur l'individualisme*, Seuil, 1983, prix franco coll. Points 61 F.
(3) Herder, *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, Presses Pocket, coll. Agora, 1991, prix franco 88 F. Les chiffres entre parenthèses renvoient aux pages de cette édition.



« Souvenir, souvenir... »

Léon Daudet

« C'est le 8 décembre 1919 que se réunit pour la première fois la Chambre bleu-horizon. Arrivé le premier à son banc, il n'avait pas l'intention de pousser à longueur de temps des cris de « Vive le Roi » ni non plus d'être sage... »



Voici donc Léon Daudet, fils d'Alphonse, 52 ans, journaliste, écrivain - il a déjà 35 ouvrages derrière lui - élu député. Outre les colonnes de l'Action Française, il a maintenant quatre ans devant lui pour laisser éclater dans l'hémicycle ses farouches convictions, ses apostrophes redoutées, son humour corrosif et ravageur, son rire tonitruant. Sa crainte : la politique de réconciliation franco-allemande prônée par Aristide Briand. « L'Allemagne et les traîtres à la Patrie paieront ! ». Son rôle : veiller à ce que le Bloc National, qui a refusé d'intégrer l'A.F. à ses listes, défende bien les intérêts de la nation. Ses cibles privilégiées : Caillaux ; Daudet se déchaîne en apprenant la peine insignifiante infligée à ce « traître qui mérite le poteau » ; et surtout Briand, « le maqueureau béni », « le tzigane avarié » auquel il mène une lutte sans merci moyennant, il le reconnaît, « une foule d'injures des plus pittoresques » jusqu'à sa manchette victorieuse au lendemain de la démission du président du Conseil : « Briand s'en va ! Vive la France ! ».

Léon Daudet aura pu être satisfait de son mandat - ne serait-ce que parce qu'il en tirera de fort belles pages - même si les élections de 1924

lui furent, comme pour la majorité de la Chambre bleu-horizon, défavorables. C'était certes un tribun né : « il exprime sa pensée par des phrases lapidaires, il image ses propos, il parle avec son cœur, avec ses tripes, il sait à la fois faire vibrer la corde de ses sentiments lorsqu'il parle des morts de la guerre et provoquer l'hilarité quand il brocarde ses ennemis ». Il aura participé activement à cette vie parlementaire que l'A.F. ne se résolut à embrasser que pour combattre les périls qu'elle voit menacer la France d'après-guerre. Activement mais tragiquement aussi : « drame familial et bombe politique à la fois », la mort, aujourd'hui encore mal élucidée de son fils Philippe mènera le père en prison pour diffamation (l'un de ses amis l'en tirera en imitant la voix du ministre de l'Intérieur !).

Décidément oui, on ne peut que remercier ce jeune auteur qu'est François Maillot de nous présenter la carrière parlementaire de Léon Daudet. Du beau travail de recherches : les annales de la Chambre ont été passées au peigne fin, les moments les meilleurs nous sont restitués. Les manchettes les plus éloquentes de l'Action Française nous sont rendues. C'est là un portrait humain de cet humaniste sincère, complet de remarques tout aussi pertinentes qu'impartiales et d'explications claires pour la compréhension de cet âge d'or du débat parlementaire où certains élus n'hésitaient pas à se révolter contre les scandales politico-financiers. Ah ! l'heureux temps !

Patrick LEWILLE

François Maillot : Léon Daudet, député royaliste - Ed. Albatros - prix franco 138 F.

Retour des héros

On les donnait pour disparus, morts ou fous ; en tout cas, personne ne s'attendait à les revoir sur une scène française, qui plus est ensemble. Pourtant, les voici qui viennent nous rendre visite dans le cadre d'une tournée de promotion.

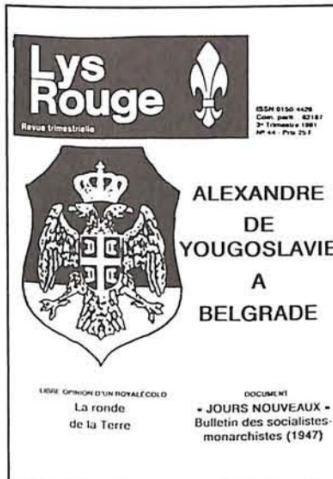
Découvert par Johnny Hallyday dans un club de New-York en 1963, Joey Greco fit résonner les six cordes de sa Fender magique tout au long de la série « Les Rocks les plus terribles » (« Carole », « Johnny reviens... »), électrisant de son jeu sauvage une tournée européenne dont l'atmosphère torride est bien rendue par l'enregistrement public réalisé à l'Olympia en 1964. Sur ce même enregistrement figure le hit instrumental des accompagnateurs de Johnny (Joey and The Showmen), « Memphis », reprise torturée de Chuck Berry, incluant un magnifique solo du plus fabuleux batteur des années 60 : Bobbie Clarke. Débarqué sur notre sol en 1961 dans les bagages de Vince Taylor (« L'Ange noir du Rock », décédé en août dernier), Bobbie Clarke, admirativement surnommé « La Locomotive » par ses pairs, fut le premier batteur de rock à utiliser deux grosses caisses. Au fil d'une carrière parfois chaotique, ce véritable monstre rythmique eut l'occasion de jouer avec les plus grands : Deep Purple, Frank Zappa, James Brown et bien d'autres.

Repartis, l'un à New-York, l'autre à Londres, ces deux baroudeurs du rock vont raviver bien des souvenirs et susciter de nouveaux émules, n'en doutons pas...

Yann GWELTAZ

Joey Greco and Bobbie Clarke Connection : 19/03 à Genève (salle communale de Chêne-Bougerie) - 20/03 à Rouen (Exo 7) - 22/03 à Paris (Slow Club) - 26/03 à Paris (5ème Avenue) - 27/03 à Paris (New Morning) - 28/03 à Beaune (MJC).

CONSEIL NATIONAL



SOMMAIRE N° 44

- Éditorial : Satisfaits ?
- Libre opinion d'un royal-lécolo : La ronde de la Terre
- Dossier : Yougoslavie et le retour d'Alexandre
- Le retour triomphal du Prince à Belgrade
- A travers la presse de Belgrade
- Exclusif : Entretien avec le Prince héritier
- Petite histoire de la Yougoslavie
- Duc de Saint Bar : Plaidoyer pour la Yougoslavie unie
- Fac-similé : « Jours Nouveaux » bulletin du Centre d'Études Socialiste-monarchiste (1947)
- Royalisme international : la presse monarchiste européenne
- Débat : A propos de la règle de catholicité
- Humour : une imposture réussie

Bulletin de commande ou d'abonnement à retourner à "Royaliste"

NOM/Prénom :
Adresse :

- commande le numéro 44 du Lys Rouge (25 F franco).
- s'abonne au Lys Rouge pour 4 numéros (60 F) à partir du n° 44.

Règlement à l'ordre de "Royaliste"

Le Conseil National de la N.A.R., organe élu par les adhérents, va prochainement être renouvelé. A cette occasion, nous incitons vivement ceux de nos lecteurs qui souhaiteraient participer à la vie de notre mouvement, à nous apporter le soutien de leur adhésion. Ils pourront ainsi participer aux élections du Conseil National ainsi qu'au Congrès des adhérents qui aura lieu les 4 et 5 avril.

Nota : Tous les adhérents qui remplissent les conditions d'éligibilité pour le Conseil national ont reçu un courrier personnel auquel ils doivent répondre impérativement avant le 15 mars.

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 24 F).

● Mercredis 11 mars - Pas de conférence en raison des vacances scolaires.

● Mercredi 18 mars - Jean-Pierre DUPUY est professeur de philosophie sociale et politique à l'École Polytechnique et à l'Université de Stanford en Californie. Dans son dernier ouvrage « Le sacrifice et l'envie », il se livre à une lecture critique de la philosophie libérale d'inspiration économique qui lui permet de souligner combien l'individualisme libéral se concilie difficilement avec la justice sociale.

INVITATIONS POUR LES MERCREDIS DE LA NAR

Pour recevoir régulièrement les invitations pour nos réunions des « mercredis de la N.A.R. », faites-nous en la demande.

Pour des raisons d'économie nous n'envoyons le programme qu'aux personnes l'ayant demandé explicitement

DOSSIERS

Regroupant par thème des articles de *Royaliste*, nous avons édité des petits dossiers fort utiles pour les propagandistes. Déjà parus : « Immigration et citoyenneté » et « Éducation ». Chaque dossier au format 21x29,7 cm comporte une vingtaine de pages et est vendu au prix de 14 F franco.

Parallèlement nous avons publié une brochure rassemblant tous les textes votés par les congrès de la N.A.R. de 1982 à 1991. C'est un outil indispensable pour mieux comprendre notre mouvement et ses choix politiques. Brochure de 20 p. qui comporte un calendrier des différents congrès et une table des sujets traités par mots clés. Tarif (prix franco) : 1 ex. 14 F - 5 ex. 54 F - 10 ex. 68 F.

RELIURES

Nous mettons à la disposition de nos lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une reliure pleine toile bleue avec inscription « Royaliste ». Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 70 F franco.

PHOTOS

Des photos du comte de Paris, chef de la Maison de France, sont disponibles à notre service librairie. Elles existent en trois formats.

Tarif franco : format 9x13 : 12 F - format 13x18 : 29 F - format 18x24 : 58 F.

Dans ces trois formats et au même prix, existent aussi les photos de la comtesse de Paris, du comte de Clermont, du prince Jean. Egalement disponible (format 13x18) la photo officielle de la cérémonie d'Amboise représentant le comte de Paris et ses deux petits-fils, avec la signature des trois princes. Prix franco : 29 F.

PIN'S

Nous disposons de différents modèles d'épinglettes (pin's) :

- Buste de Louis XVI - 23 mm de haut - Prix franco 30 F

- Buste de Marie-Antoinette - 23 mm de haut - Prix franco 30 F

Fleur de lys - 17 mm de haut - Prix franco 28 F (23 mm de haut - Prix franco 30 F)

Le nouveau livre de Bertrand Renouvin :



« L'amour discret de la patrie »

Ni livre-programme, ni dissertation savante, le dernier essai de Bertrand Renouvin est plutôt une sorte de conversation tantôt vive, tantôt ironique sur des sujets qui sont d'une brûlante actualité.

C'est aussi un appel à tous ceux qui éprouvent un amour discret de la patrie à se mobiliser pour « sauver la politique ».

BON DE COMMANDE

Nom/Prénom :
Adresse :

commande ex. de « L'amour discret de la patrie » au prix de 125 F (prix franco) et joins le règlement à l'ordre de « Royaliste », 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris.

Sommes-nous de gauche ?

Royalistes de gauche ! L'étiquette est si amusante qu'on la plaque sans plus d'examen sur chacun de nos faits et gestes depuis plus de vingt ans. Peu importe nos analyses, notre itinéraire, nos dénégations, nos fidélités essentielles : n'avons-nous pas, par deux fois, voté pour François Mitterrand ? Là encore, peu importe que notre choix et notre soutien aient découlés de nos propres valeurs, de nos propres critères, de nos propres espérances, qui ne sont pas nécessairement identiques à ceux de la gauche : nous avons été mis en case, pour toujours, par des gens pressés qui jugent (et parfois condamnent !) sur les seules apparences.

Je ne dis pas cela pour annoncer un changement de ligne politique, ni en guise d'excuses pour quelque mauvais procès. Il n'y a pas de regrets à attendre, ni de reniement à envisager. Il se trouve que les responsables de notre journal et de notre mouvement ne se reconnaissent pas dans la tradition de gauche. Ce qui ne les empêche pas d'accueillir ceux qui, militants ou éminents compagnons de route, entendent être fidèles à la tradition capétienne et aux principes socialistes : mais ceux-là sont bien placés pour savoir que nos débats internes ne se déroulent pas selon l'alternative entre la droite et la gauche.

DEFINITIONS

D'ailleurs, lassés par cette affaire d'étiquetage, nous avons pris l'habitude de répondre que nous nous définirions par rapport à la gauche lorsque celle-ci aurait donné d'elle-même une claire définition. Or voici que cette lancinante question d'identité se trouve fort intelligemment mise en débat dans les deux dernières livraisons de « La Revue du Mauss » (1) et présentée de façon stimulante par son directeur Alain Caillé. Pour lui, la gau-

che se définirait par trois traits essentiels :

- la « contestation de l'ordre établi et de la loi » qui serait fondée sur la révélation de « l'arbitraire de toutes les lois instituées et de toutes les transcendances qui étaient censées les étayer symboliquement ».
- une visée universaliste, selon les valeurs de liberté et d'égalité.
- une revendication concrète d'égalité des conditions.



Les deux derniers critères sont à mettre en doute, puisque ni l'universalisme (comme le reconnaît Alain Caillé) ni l'égalité concrète (inscrite elle aussi au cœur des religions juive et chrétienne) n'appartiennent en propre à la gauche. En revanche, la contestation de toutes les « lois instituées » et de « toutes les transcendances » me paraît caractériser sa tradition. Mais, si tel est bien le cas, les royalistes que nous sommes ne peuvent se reconnaître dans la gauche puisque leur tradition est celle de la loi instituée et la reconnaissance d'une « transcendance » relative du pouvoir politique. Si le politique n'existe pas, s'il est résorbé dans la société, ou trop dépendant de celle-ci, il ne peut y avoir d'arbitrage entre les valeurs de liberté et d'égalité (contradictoires s'il n'y a pas de médiateur pour les équilibrer)

et pas d'égalité concrète des conditions (puisque la juste répartition des richesses nécessite l'intervention de l'État).

COMPROMIS

C'est aller trop vite dans l'explication. Mais, du moins, on voit d'un coup d'œil à la fois ce qui nous sépare de la gauche ainsi définie, et sa contradiction fondamentale puisque le pouvoir politique qu'elle veut détruire (ou réduire) lui est indispensable pour son oeuvre de justice. On voit aussi pourquoi nous pouvons soutenir un président de gauche : dès lors que la gauche accepte d'exercer le pouvoir politique, de maintenir son autonomie relative, de tendre à l'arbitrage nécessaire, aucune raison décisive ne peut nous empêcher de voter pour un candidat à la présidence issu de ses rangs. En l'occurrence, c'est la gauche qui passe un compromis avec ses principes - pas nous ! Mais si elle revient à sa vieille défiance du politique (qui inspire le projet de quinquennat) le refus va de soi.

La définition donnée par Alain Caillé permet en outre de comprendre les contradictions et les échecs de la gauche depuis dix ans : elle a balancé entre le trop et le trop peu d'État, elle a transigé sur ses valeurs, elle a différé sans cesse l'effort quant à l'égalité des conditions. L'échec des socialistes, tel qu'il se dessine, ne sera pas essentiellement provoqué par les scandales (toutes les formations sont frappées), par l'attitude des médias, ou par le dynamisme de l'opposition de droite, mais par leur manque de fidélité à eux-mêmes et par leur difficulté à accepter la responsabilité du pouvoir politique - mais non les privilèges qui y sont attachés... Leur armée qui avait fait retraite avant d'avant combattu, et qui sent maintenant souffler le vent de la déroute, attend un choc salutaire. Il ne viendra pas d'un sauveur - ni de Michel Rocard, qui avoue ne plus croire à la politique (2), ni de Jacques Delors, trop ambigu, ni de Laurent Fabius si la tactique du nouveau Premier secrétaire reste celle de toutes les prudences - mais d'un projet politique à nouveau fondé sur l'exigence de justice. Nous sommes loin de sa mise en oeuvre.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. numéros 13 et 14, éditions La Découverte.

(2) cf. ses confidences à *Libération* du 24 février 1992.